

Compte-Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 juillet 2018 à 19h00
Réuni sous la présidence de M.le Maire.

Étaient présents : Messieurs Jacques DUVIVIER, Philippe CAUBEL, Olivier ARNOLD, Ludovic HARDOUIN et Mesdames Monique ALLAB et Céline CEFBER-MANDARD.

Étaient absents sans pouvoir : Messieurs Christian RICOU, Vincent BONIGAL, Yvon GUEGAN et Amaury de LOUVENCOURT

Mme Monique ALLAB a été nommée secrétaire de séance.

2018-051 : Approbation du Procès Verbal du Conseil Municipal du 02 juin 2018

Lecture faite et sans observations à l'issue de l'envoi du dit Procès Verbal aux membres du Conseil Municipal, le Procès Verbal du 02 juin 2018 est approuvé à l'unanimité des présents et pouvoir, à savoir : 0 voix Contre, 0 abstention, et 6 voix Pour.

▪ **2018-052 : DM2 - Manque de crédits au compte 274 pour financer le prêt au Proxi**

Vu la délibération n° 2018-029-2 du 30 mars 2018 octroyant un prêt de 10 000 € à M et Mme Laignel pour le maintien de l'épicerie Proxi

Vu le rejet par le M le Percepteur de l'imputation du prêt au 6713 et préconisant le compte 274

Vu l'absence de crédits au 274 du BP 2018

Vu les disponibilités de crédits au 21533

M le Maire propose la décision modificative n°2 suivante :

37046 Code INSEE	CERE LA RONDE - (COMMUNE) COMMUNE DE CERE LA RONDE	DM n°2 2018
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-21533 : Réseaux câblés	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-274 : Prêts	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	10 000.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité soit 6 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 voix d'ABSTENTION

Approuve la décision modificative n°2 telle que présentée ci-dessus

Dit que les autres modalités de la délibération 2018-29-2 restent inchangées

Charge M le Maire de la signature des éventuels documents afférents

▪ **2018-053 : Questions Diverses**

- **Préavis de départ anticipé d'un locataire** : Le locataire du 8A de la rue Rabelais nous a fait part de son préavis le 12/7 et sollicite un départ au 1^{er} septembre au lieu du 12 octobre réglementaire par son délais de 3 mois. Le départ anticipé est accepté mais il devra payer son loyer pour les 2 mois à venir soit jusqu'au 12 septembre au lieu du 12 octobre 2018.
- **Pergola au 1B rue de la ronde** : La locataire sollicite l'installation d'une pergola du même genre que celles programmées Impasse ST MARTIN car en l'état actuel, la terrasse est trop exposée au soleil ce qui l'empêche d'en profiter pleinement. La demande est acceptée, l'Ets Dos Santos sera sollicitée pour un devis.

Plus de question ne venant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance levée à 19.48